

ACTUEL RH

: : : : *lu, vu, entendu* : : : :

07/06/2011 - Représentation du personnel

Les cadres ont peu confiance envers les syndicats

La fédération FO cadres a, avec l'Apec, interrogé 900 cadres pour connaître leur perception des syndicats : celle-ci n'est pas bonne. Mais il s'agit plus, estime FO cadre, d'une "méconnaissance que d'un désamour des syndicats".

Cette étude le met assez clairement en évidence : les cadres ne sont pas naturellement attirés par le fait syndical. 82 % des cadres interrogés avouent d'ailleurs ne pas vouloir se syndiquer.

Des syndicats contestataires

Globalement, pour les cadres, les syndicats sont avant tout contestataires (88 %) et utiles (74 %). Et plus l'image du syndicat est contestataire, moins l'appréciation du cadre est positive. D'ailleurs, à la question de quel syndicat vous jugez vous le plus proche, 50 % répondent aucun, 17 % la CFDT, 13 % la CGC et 7 % FO. Pour les cadres, les syndicats devraient dans l'absolu être une source d'information pour les salariés (97 %), une force de proposition (93 %) et privilégier la négociation au conflit (87 %).

Aller plus vers un avocat en cas de conflit

En cas de situation conflictuelle avec l'employeur, un cadre sur deux s'adresse à un avocat, 38 % font appel à leur réseau de connaissance et 27 % à un syndicat. Face à un PSE, 25 % des cadres seulement s'engageraient dans une action syndicale pour faire valoir leurs droits. 59 % privilégieraient une négociation individuelle et 48 % seraient prêts à s'impliquer dans une action non syndicale. C'est dire si la méfiance est réelle.

Utilité d'un syndicalisme cadre

Globalement, l'appréciation portée par les cadres sur les syndicats n'est donc pas très bonne, reconnaît FO cadres.

Pour autant, tout n'est pas perdu. Car 66 % des cadres interrogés jugent utile l'existence de syndicats spécifiques aux cadres.



A lire également

Gare au dépôt tardif des listes électorales
à la Une

Inutile d'être candidat aux élections pour être délégué syndical central
à la Une

Pas de modification des élections après le protocole préélectoral
à la Une

2013 sera-t-elle l'année du grand chambardement syndical ?
lu, vu, entendu

Elections professionnelles : les derniers arrêts sur la loi du 20 août 2008
synthèses

Documents joints :